



Une nouvelle loi (10/07) permet de créer des parking dans

Par **genya749**, le **28/05/2008 à 14:09**

svp, rncopro ds une résidence de 5 appart, ns sommes 2 propriétaires à avoir acheté un parking. rnle syndic bénévole en place (que ns avons contesté mais réélu par les autres copro(bailleurs) a décidé que depuis Octobre il avait le droit de prendre 1 place de parking ds la résidence, en s'appuyant sur une loi parue en octobre 2007. rnIl aurait le droit de créer autant de parking qu'il le veut puisque larésidence est de 5 appartements, ns ne comprenons pas bien puisque ns avons, nous acheté un appart, un garage et une place de parking, lui peut décider ce qu'il veut ?rnIl nous menace régulièrement, ns accuse d'être des menteurs etc ... pouvez vous nous conseiller et ns donner les référence de cette nouvelle loi (la mairie ns a confirmé que le syndic pouvait réer des parking dans une peite résidence)rnmerci de nous éclairer car les locataires qui ont pris position pour lui, afin d'obtenir une place de parking commencent eux aussi à se monter contre nous.rncordialement

Par **frog**, le **28/05/2008 à 14:16**

Je ne comprends pas bien votre problème : En quoi cela vous dérange qu'il envisage la création de places de parking supplémentaires ?

Par **genya749**, le **28/05/2008 à 17:34**

en quoi cela nous dérange ? dans l'absolu en rien, si cela était fait dans le respect des

copropriétaires.
En effet le syndic bénévole a, depuis 2004 décidé qu'il avait un parking dans la résidence bien qu'il n'en ait pas acheté (coût 7500euros).
Il persiste dans ce comportement et laisse depuis 2005 les locataires se garer devant l'entrée etc (or le règlement de copro précise l'interdiction de stationner pour laisser passer pompiers ou SAMU si pbs).
S'il veut créer un nouveau parking il me semble qu'il doit 1 demander à l'AG, obtenir l'accord de tous les copro et ds ce cas seulement on peut décider de lui laisser utiliser l'espace soit à titre gracieux soit en location, or il n'a rien respecté de toutes ses formalités et il ne veut pas le faire, j'espère que ces explications sont + claires ? (pas évident de bien exposer parfois°
merci encore